



**FREELANCES
DE L'ÉVÉNEMENTIEL**

RÉSULTATS SONDAGE

« Où en sommes-nous? »

Novembre 2020

CONTEXTE & MÉTHODOLOGIE



Méthodologie



Echantillon de 1435 personnes représentatives de la population définie comme freelances issus du secteur événementiel. Il a été demandé de répondre au sondage si et seulement si le répondant se considère comme un freelance de l'événementiel. Dans une volonté d'être le plus large possible, l'association n'a pas apporté de critères définissant ni le terme « freelance » ni le terme « événementiel » et a donc laissé à chacun l'appréciation des définitions.



Le sondage a été diffusé via les réseaux de l'association Freelances de l'événementiel :

- Page Facebook
- Page LinkedIn
- Mailing list des abonnés à la newsletter de l'association Freelances de l'événementiel
- Diffusion auprès d'associations / collectifs qui eux aussi regroupent les métiers de l'événementiel



La méthode utilisée est le questionnaire auto-administré en ligne via l'outil GoogleForm.



La période de réponse s'étale du 5 novembre 2020 matin au 12 novembre 2020 soir soit 8 jours pleins.



Les résultats de ce sondage sont issus du traitement des données et de l'analyse de ces données faite par l'association Freelances de l'Événementiel. Comme pour toute enquête, il convient de tenir compte d'une marge d'incertitude.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante :

« Sondage réalisé par l'association Freelances de l'Événementiel – novembre 2020 »

et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.



Contexte

Pourquoi l'association Freelances de l'événementiel a réalisé ce sondage ?

Pour mettre des chiffres sur une réalité

- Même si le secteur est reconnu sinistré depuis mars 2020 avec une mise en place d'aides spécifiques, la méconnaissance de cet écosystème conduit à l'exclusion des mesures de soutien de beaucoup de freelances issus du secteur événementiel et les expose donc à une très grande précarité.
- Mettre en évidence que les aides allouées au secteur, certes exceptionnelles, ne sont pas suffisantes pour soutenir les freelances issus de la filière événementielle.
- Faire comprendre que la relance n'est pas effective dans ce secteur.
- Faire comprendre que les freelances de l'événementiel sont encore mal identifiés.

Pour satisfaire la demande des pouvoirs publics quant à la situation actuelle des acteurs de la filière événementielle : « Pour pouvoir vous aider, il nous faut des chiffres »



Rappel

Qu'est-ce qu'un freelance de l'événementiel ?

C'est est **un travailleur de l'ombre** qui occupe des fonctions de conception et **d'encadrement** (production, logistique, projet, technique) ainsi que les fonctions opérationnelles, des métiers de **terrain** (régisseur, réalisateur, ...). Au total, ce sont 120 métiers qui constituent un **maillon indispensable** dans le secteur évènementiel. Les organisateurs / agences évènementielles les sollicitent pour leur expertise métier sans laquelle les événements ne pourraient se réaliser.

C'est est **un travailleur indépendant** qui, fonctionne à la mission / contrat et peut exercer sous plusieurs statuts :

- TPE y compris micro-entreprise
- Salarié au régime Intermittent du spectacle
- Salarié en contrats courts (CDD/CDDU) au régime général
- Artistes -auteurs



DONNÉES GÉNÉRALES



Quel est ton statut ?

Question à choix multiples – 1 seule réponse possible / Question ouverte pour la catégorie Autres - Date de référence : Novembre 2020

TPE (SARL, SAS, SASU,
Auto-entrepreneur, Gérant...)

31,9%

Sans statut | 0,4%

Salarié régime intermittent
du spectacle

49,9%

Salarié régime
Général (CDD/CDDU)

13,0%

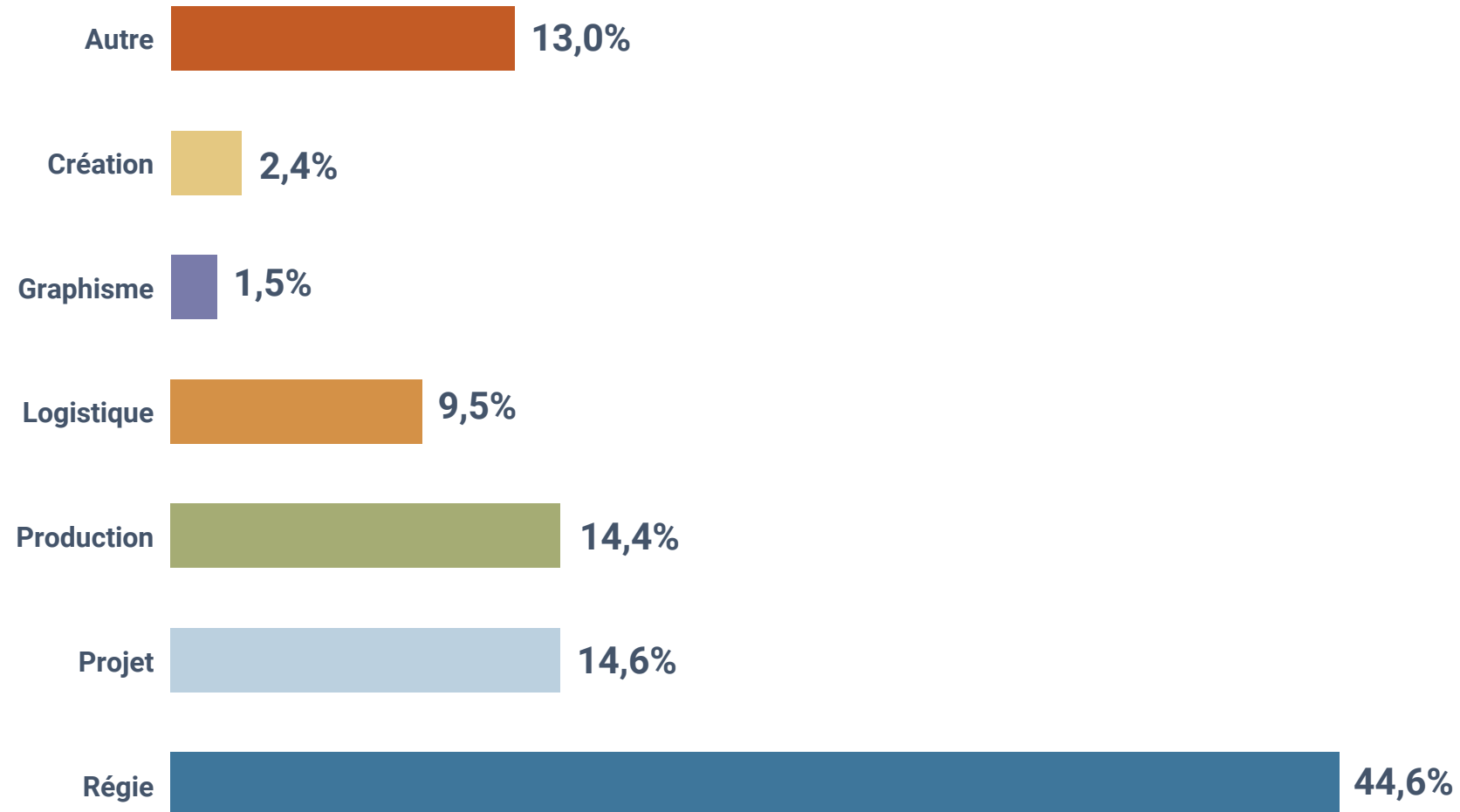
Autre | 2,0%

Artiste Auteur | 2,8%



Quel est ton domaine d'activité ?

Question à choix multiples – plusieurs choix possibles - Date de référence : Novembre 2020



Répartition des statuts par domaine d'activité

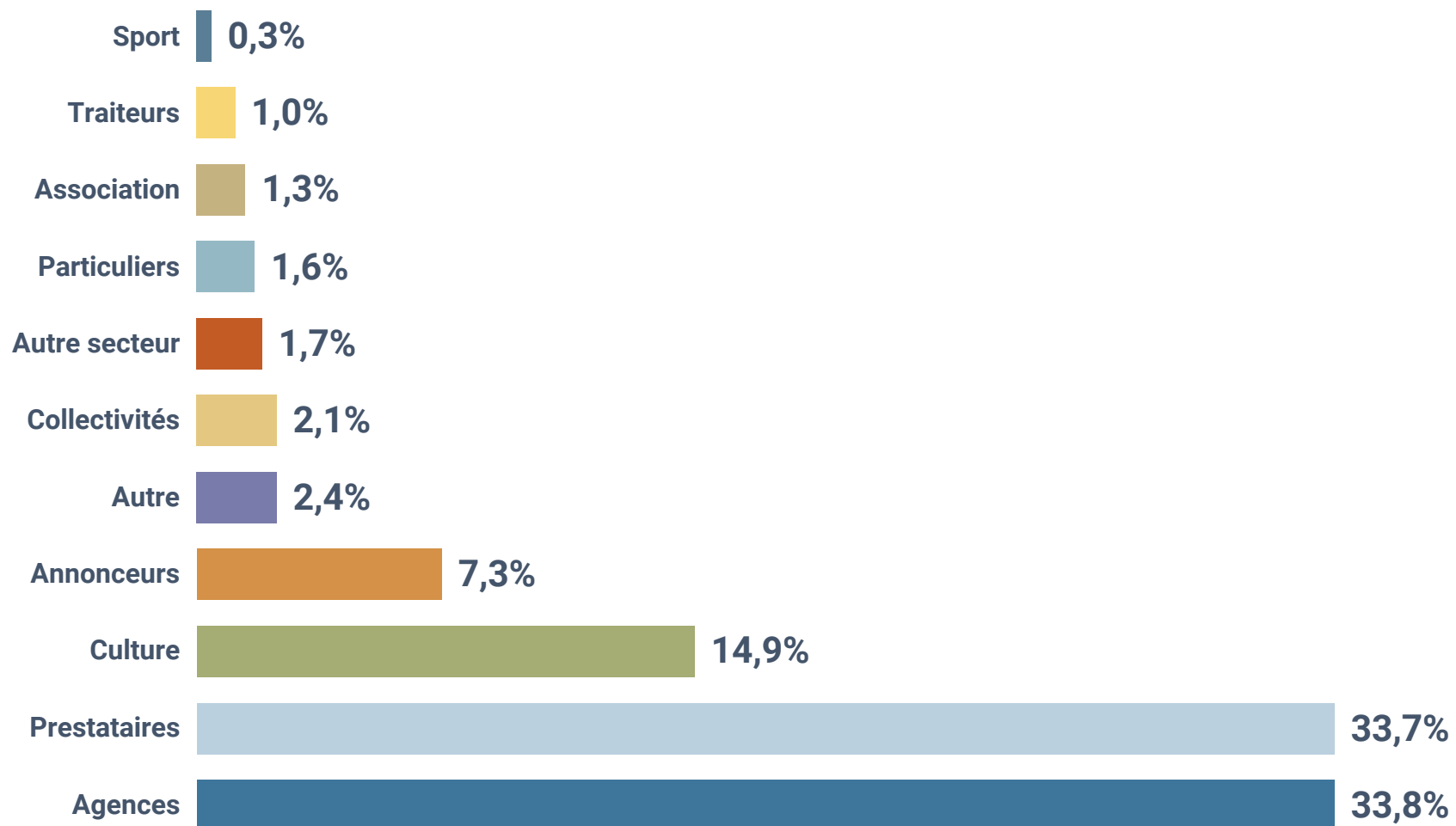
Domaines principaux	% général	% général	Statut	% par statut
Régie	45%	36,7%	Salarié régime intermittent du spectacle	82,3%
		5,4%	TPE (SARL, SAS, SASU, Auto entrepreneur, Gérant...)	12,2%
		1,2%	Salarié régime général (CDD / CDDU)	2,7%
		0,6%	CDI	1,3%
		0,3%	Sans Statut	0,8%
		0,1%	Autre	0,3%
		0,1%	Chomage	0,2%
		0,1%	Etudiant	0,2%
		0,1%	Retraité	0,2%
Projet	15%	10,5%	TPE (SARL, SAS, SASU, Auto entrepreneur, Gérant...)	71,9%
		2,1%	Salarié régime intermittent du spectacle	14,3%
		1,4%	Salarié régime général (CDD / CDDU)	9,5%
		0,5%	Artiste Auteur	3,3%
		0,1%	Chomage	1,0%
Production	14%	8,3%	TPE (SARL, SAS, SASU, Auto entrepreneur, Gérant...)	57,5%
		4,0%	Salarié régime intermittent du spectacle	28,0%
		1,5%	Salarié régime général (CDD / CDDU)	10,6%
		0,3%	CDI	2,4%
		0,1%	Artiste Auteur	0,5%
		0,1%	RSA	0,5%
		0,1%	Sans Statut	0,5%

Domaines principaux	% général	% général	Statut	% par statut
Autre	13%	5,5%	Salarié régime général (CDD / CDDU)	42,25%
		4,1%	Salarié régime intermittent du spectacle	31,55%
		2,6%	TPE (SARL, SAS, SASU, Auto entrepreneur, Gérant...)	19,79%
		0,7%	Artiste Auteur	5,35%
		0,1%	CDI	0,53%
		0,1%	Etudiant	0,53%
Logistique	9%	3,4%	Salarié régime général (CDD / CDDU)	36,0%
		3,4%	TPE (SARL, SAS, SASU, Auto entrepreneur, Gérant...)	36,0%
		2,2%	Salarié régime intermittent du spectacle	23,5%
		0,3%	CDI	2,9%
		0,1%	Autre	1,5%
Création	2%	1,3%	TPE (SARL, SAS, SASU, Auto entrepreneur, Gérant...)	52,9%
		0,6%	Artiste Auteur	23,5%
		0,6%	Salarié régime intermittent du spectacle	23,5%
Graphisme	2%	1,0%	Artiste Auteur	63,6%
		0,4%	TPE (SARL, SAS, SASU, Auto entrepreneur, Gérant...)	27,3%
		0,1%	Salarié régime intermittent du spectacle	9,1%



Pour qui travailles-tu principalement ?

Question à choix multiples – plusieurs choix possibles- Date de référence : Novembre 2020

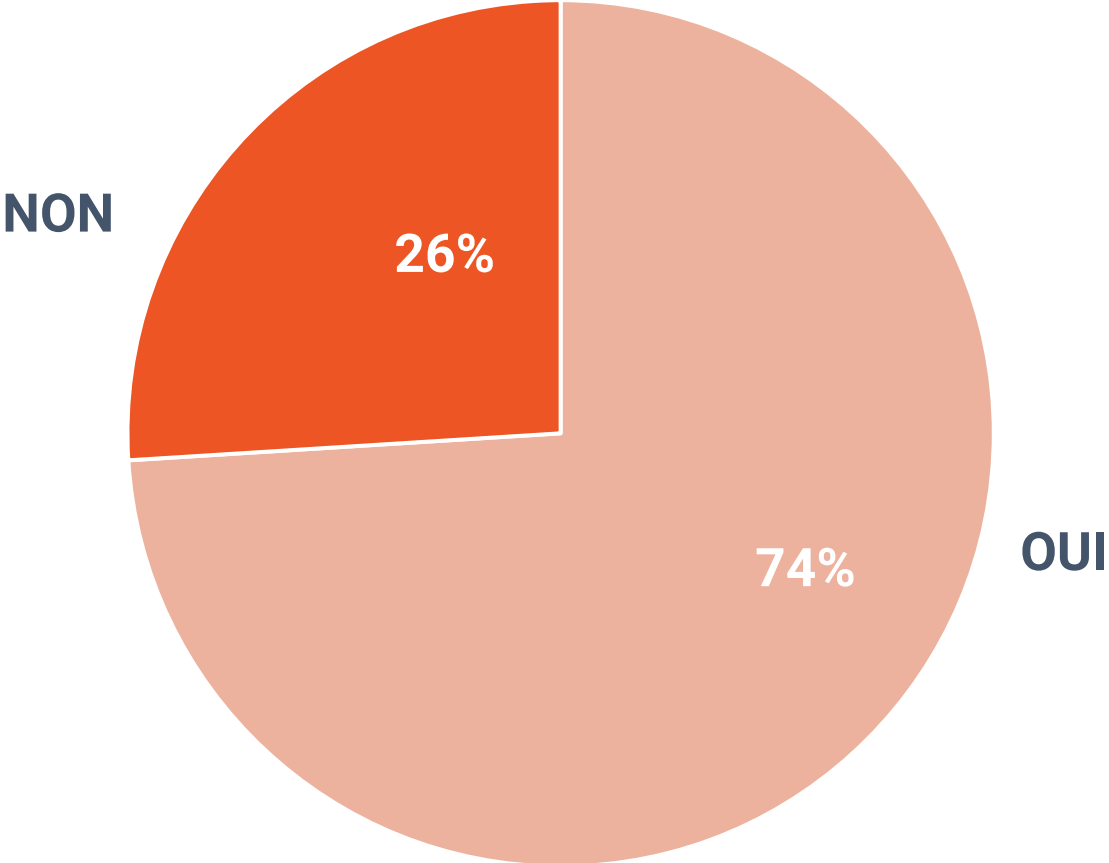


LES AIDES



Les freelances de l'événementiel et l'accès à une aide de l'Etat dans le cadre des mesures Covid – Tous statuts confondus

Cumul des réponses des différents statuts sur les aides détaillées dans cette présentation. Date de référence : Novembre 2020

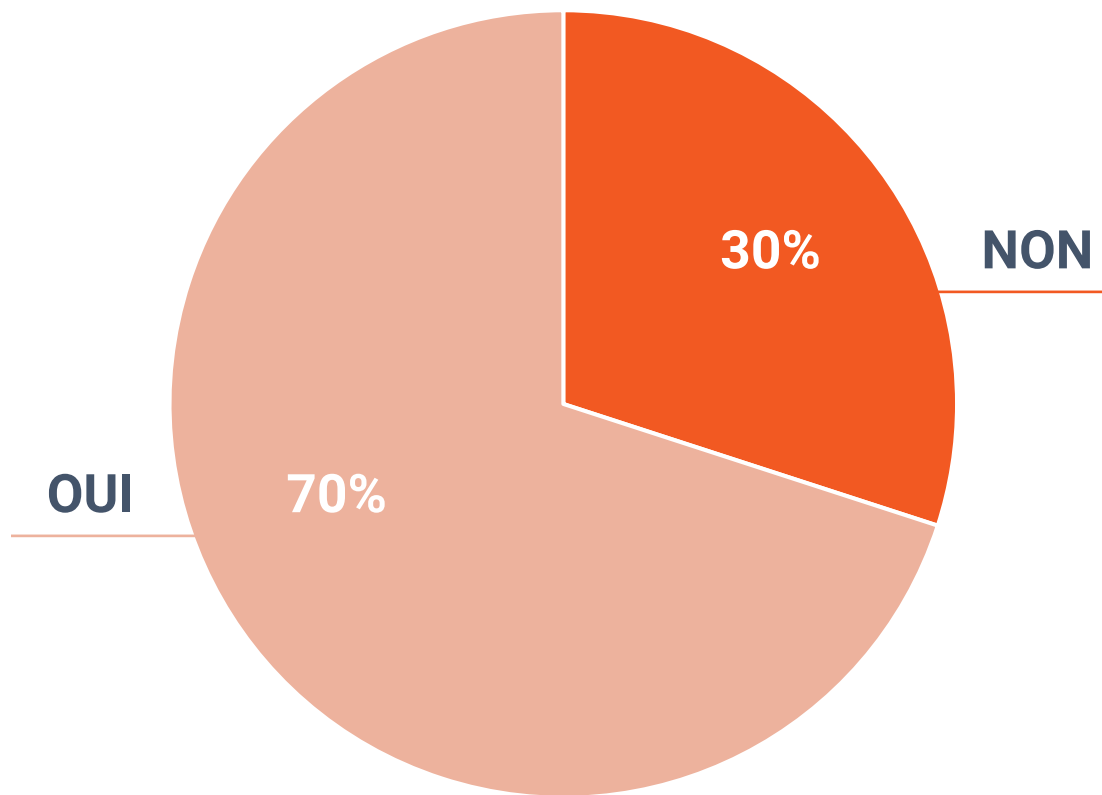


SALARIÉS EN CONTRATS COURTS AU REGIME GÉNÉRAL (CDD/ CDDU)



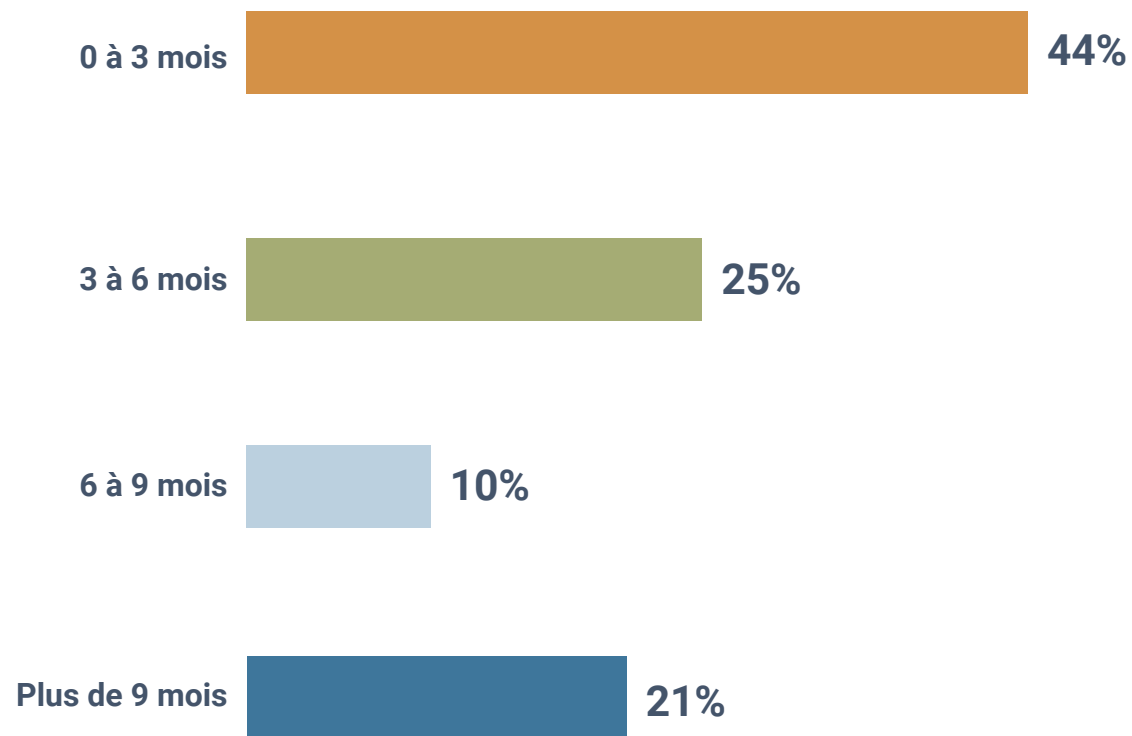
As-tu droit au chômage ?

Question fermée Oui / Non - Date de référence : Novembre 2020



Si OUI, pour encore combien de temps ?

Question à choix multiples – Une seule réponse possible -- Date de référence : Novembre 2020



CHIFFRES CLÉS.

60,8%

Des freelances en contrats courts au régime général seront sans droits chômage d'ici à 3 mois (incluant ceux qui le sont déjà – Cf page précédente)

85,2%

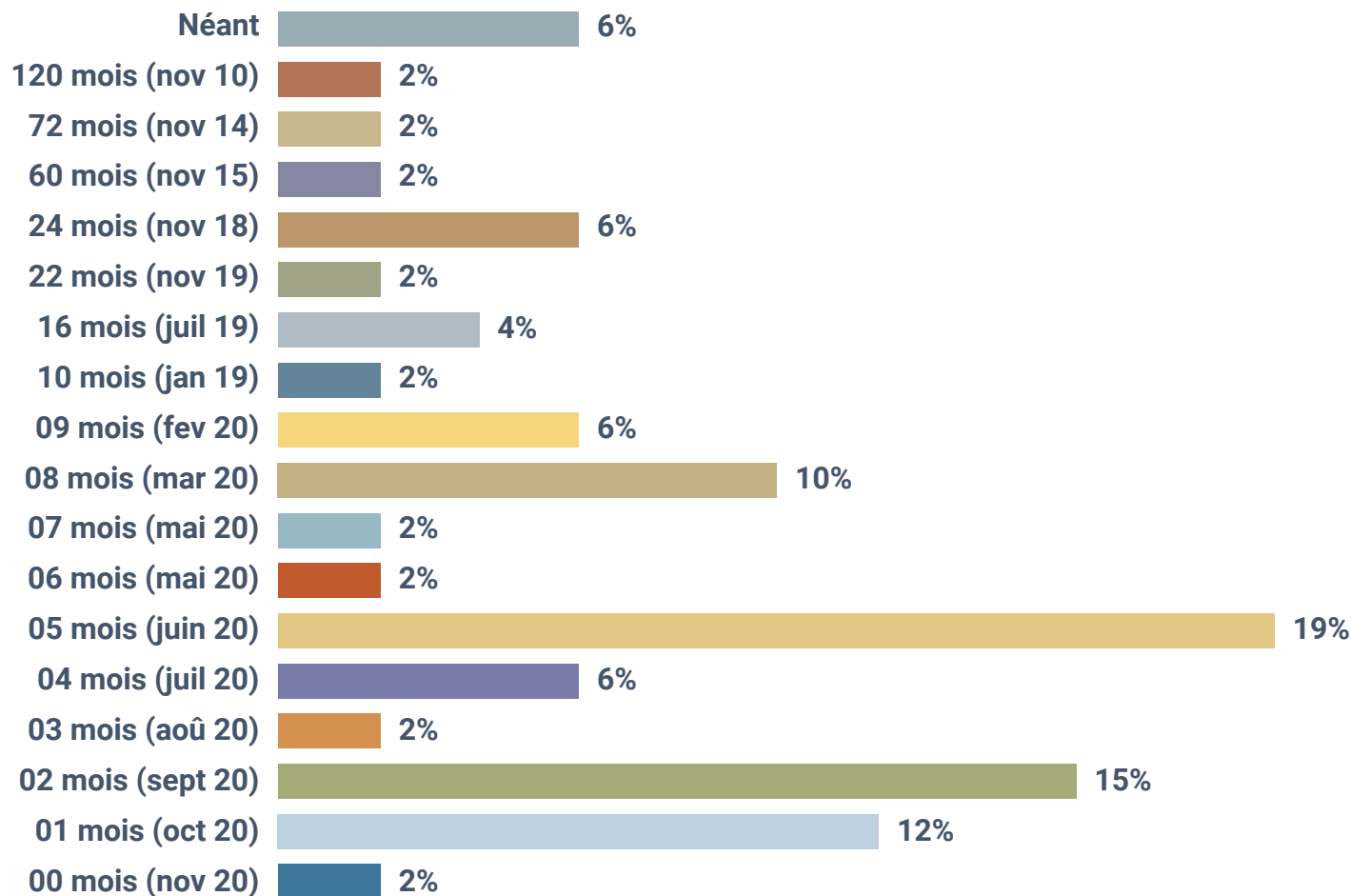
Des freelances en contrats courts au régime général seront sans droits chômage d'ici à 9 mois (incluant ceux qui le sont déjà – Cf page précédente)

NB : La reprise du secteur n'est pas attendue avant 8 à 10 mois.



Si NON, depuis combien de temps n'as tu plus de droit chômage ?

Question ouverte – Réponse spontanée. Regroupement par mois pour traitement des données - Date de référence : Novembre 2020



CHIFFRES CLÉS.

56%

Des freelances en contrats courts au régime général, qui n'ont plus de droits chômage, n'ont plus accès au chômage depuis le 1^{er} juin 2020.

70%

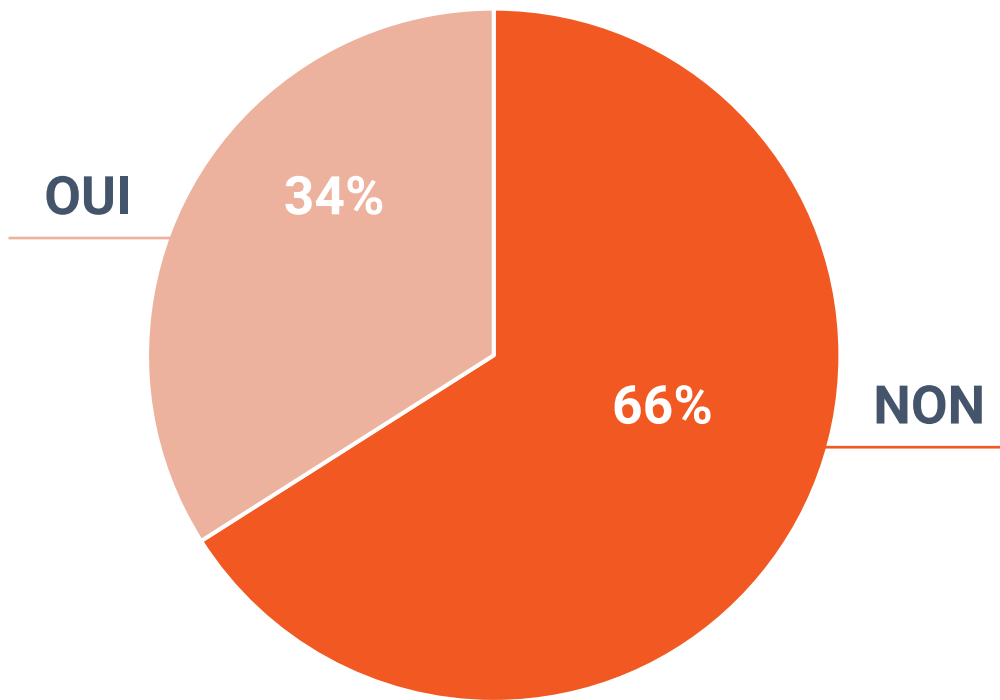
Des freelances en contrats courts au régime général, qui n'ont plus de droits chômage, n'ont plus accès au chômage depuis le mois de mars 2020.

NB : Impact significatif de la mise en application du volet 1 de la réforme de l'assurance chômage.

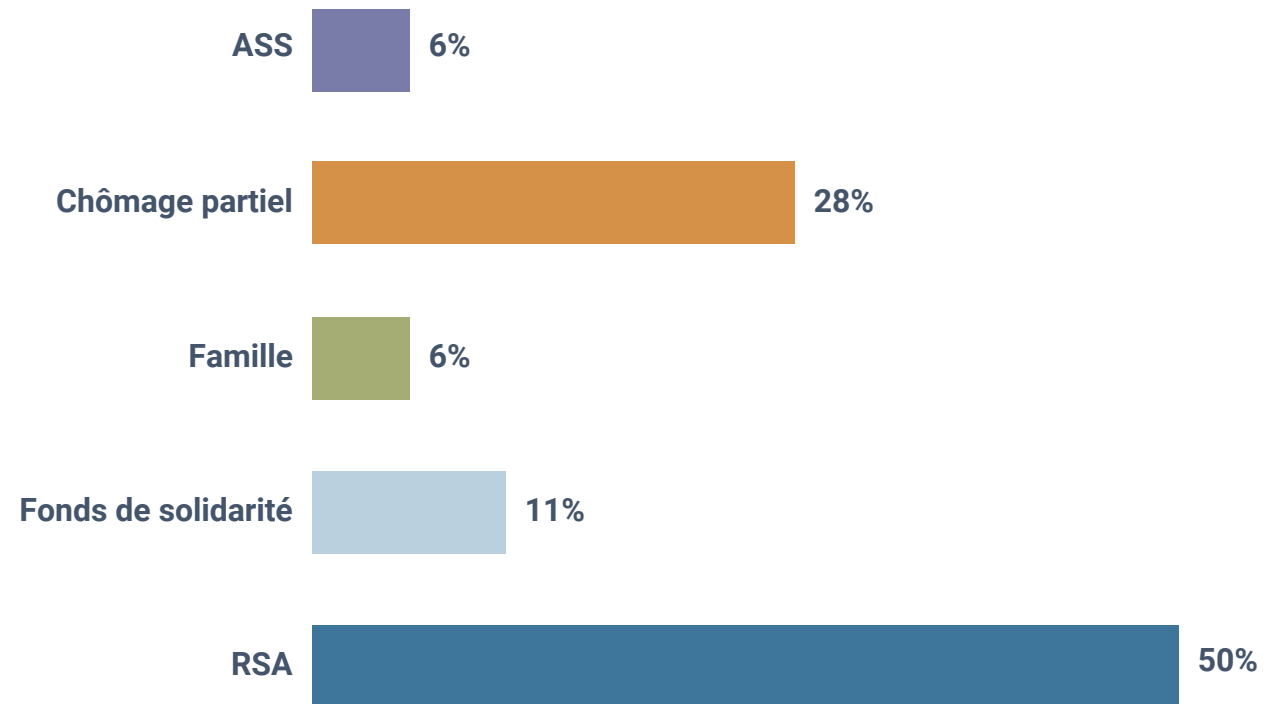


Si NON, bénéficies-tu d'une aide ? Si Oui, laquelle ?

L'allocation chômage est un droit pour lequel le salarié a cotisé et non une aide Covid - Date de référence : Novembre 2020



Question fermée Oui / Non



Question ouverte – Réponse spontanée

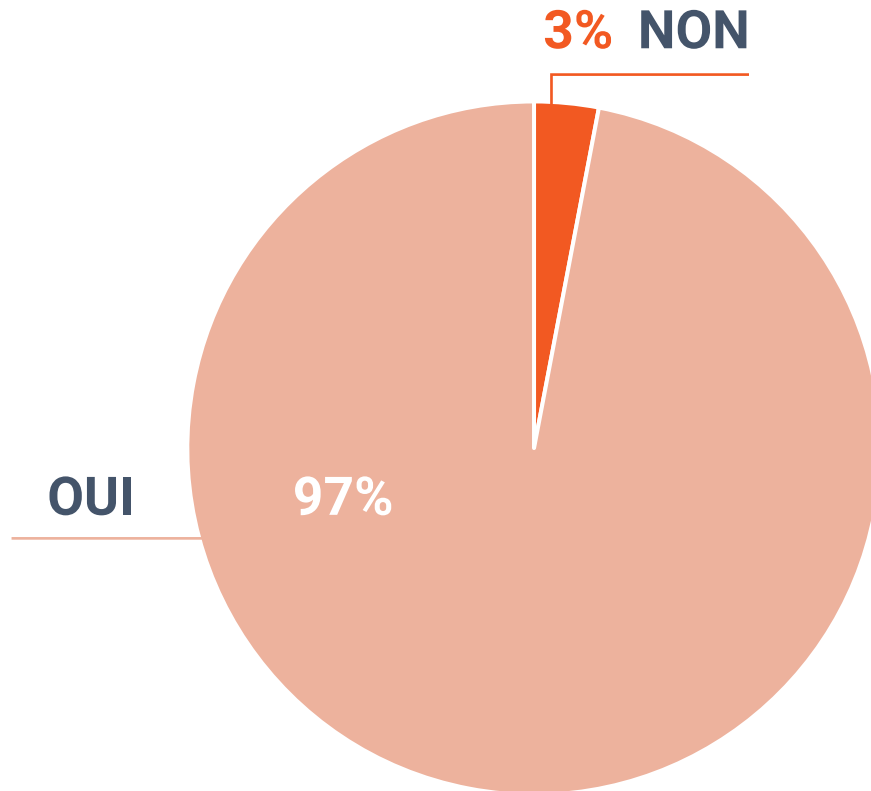


SALARIÉS EN CONTRATS COURTS AU REGIME INTERMITTENT DU SPECTACLE



As-tu droit au chômage ?

Question fermée Oui / Non - Date de référence : Novembre 2020



ANALYSE.

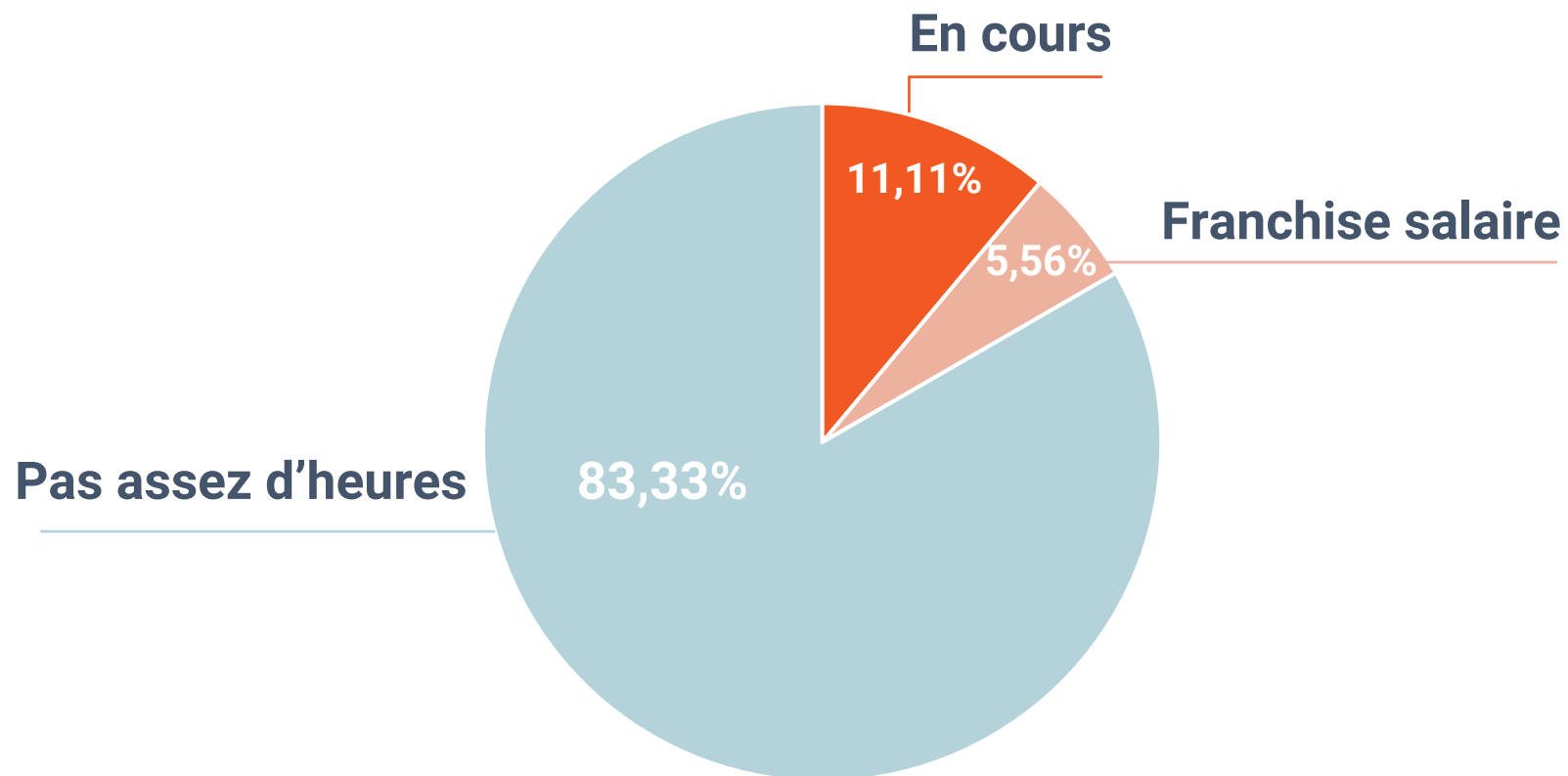
97%

Des freelances en contrats courts au régime intermittent ont accès au chômage. Cela traduit l'efficacité de la mise en place de la mesure de « l'année blanche ».



Si NON, pourquoi ?

Question ouverte- réponse spontanée - Date de référence : Novembre 2020

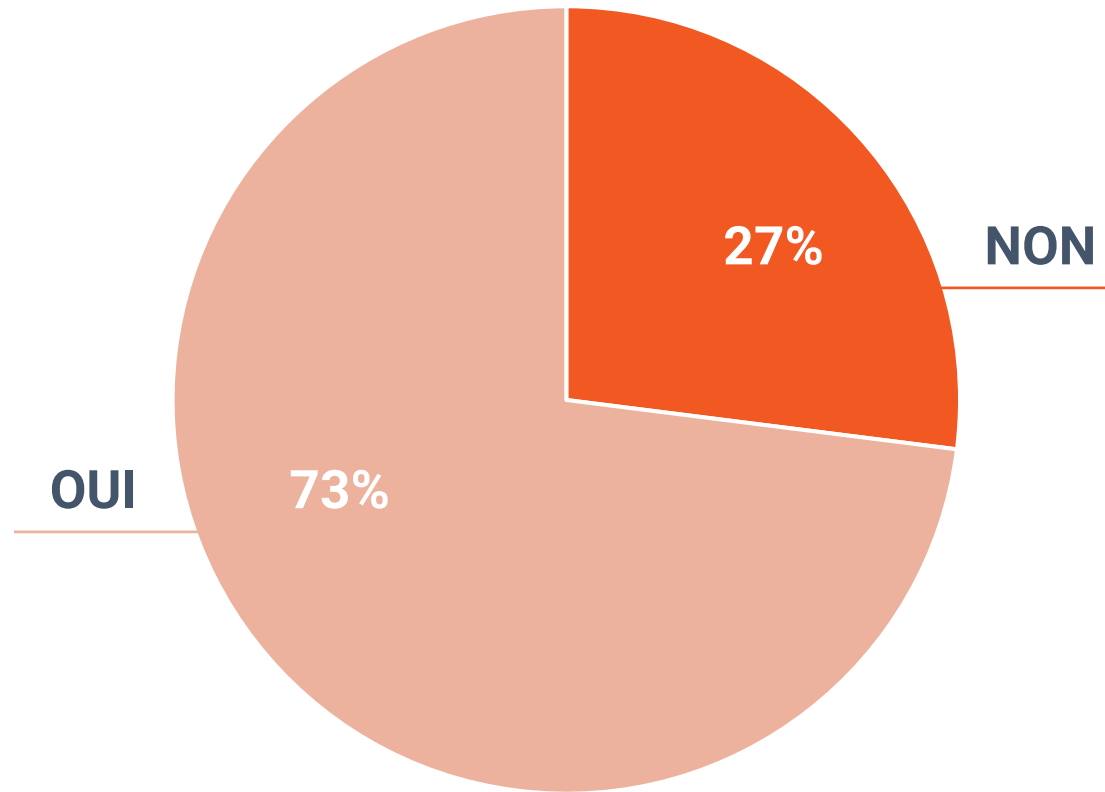


TPE & ARTISTES-AUTEURS



As-tu des aides de l'État ?

Question fermée Oui / Non - Date de référence : Novembre 2020



Si OUI, laquelle ?

Question à choix multiples – Une seule réponse possible / Fond de solidarité ou autres

Question ouvertes pour « autres » - Date de référence : Novembre 2020



ANALYSE.

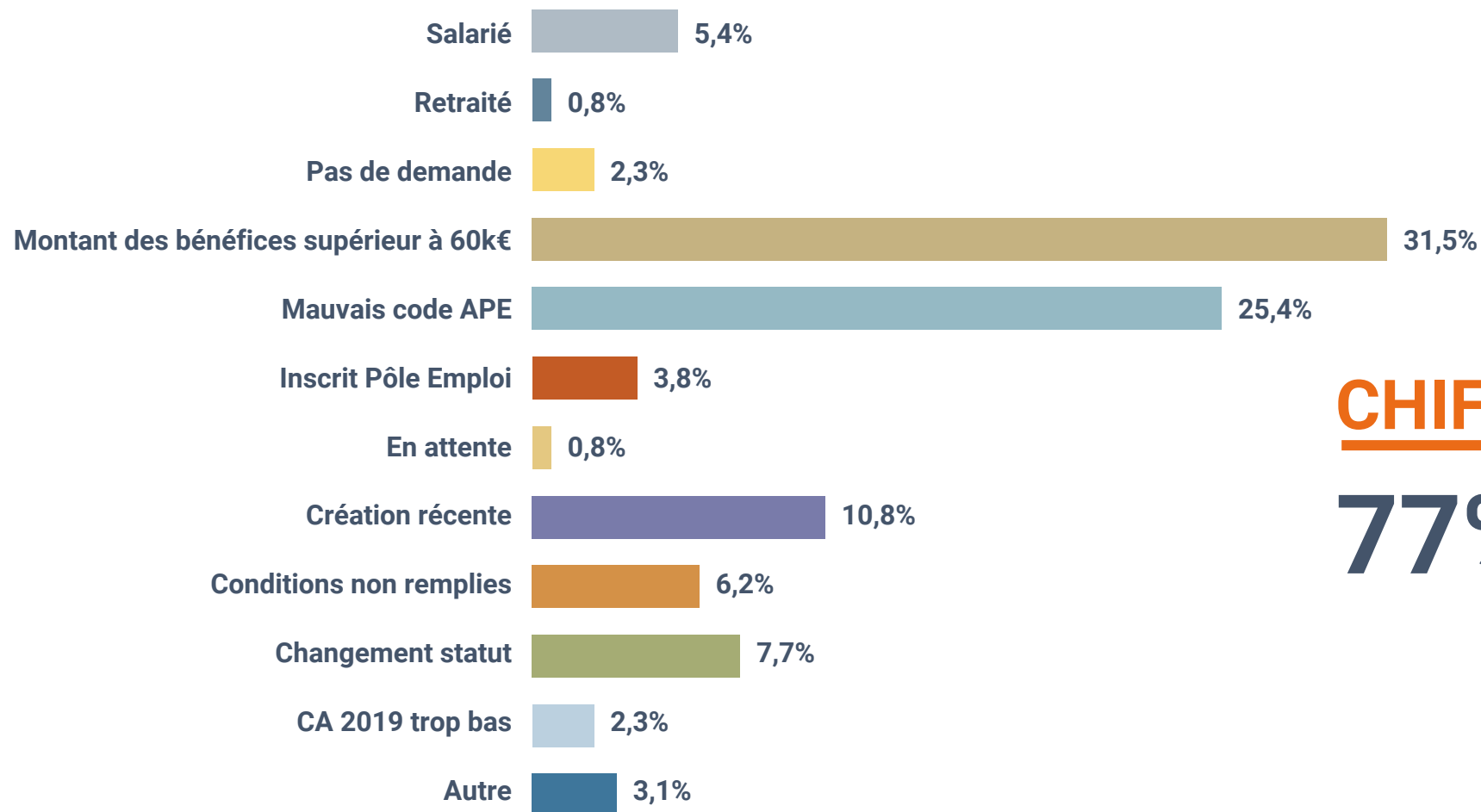
96,9%

Des TPE qui bénéficient d'une aide, c'est via le fond de solidarité. Cela se traduit par l'efficacité de la mesure dans son ciblage.



Si NON, Pourquoi ?

Question ouverte – Réponse spontanée - Date de référence : Novembre 2020



CHIFFRE CLÉ.

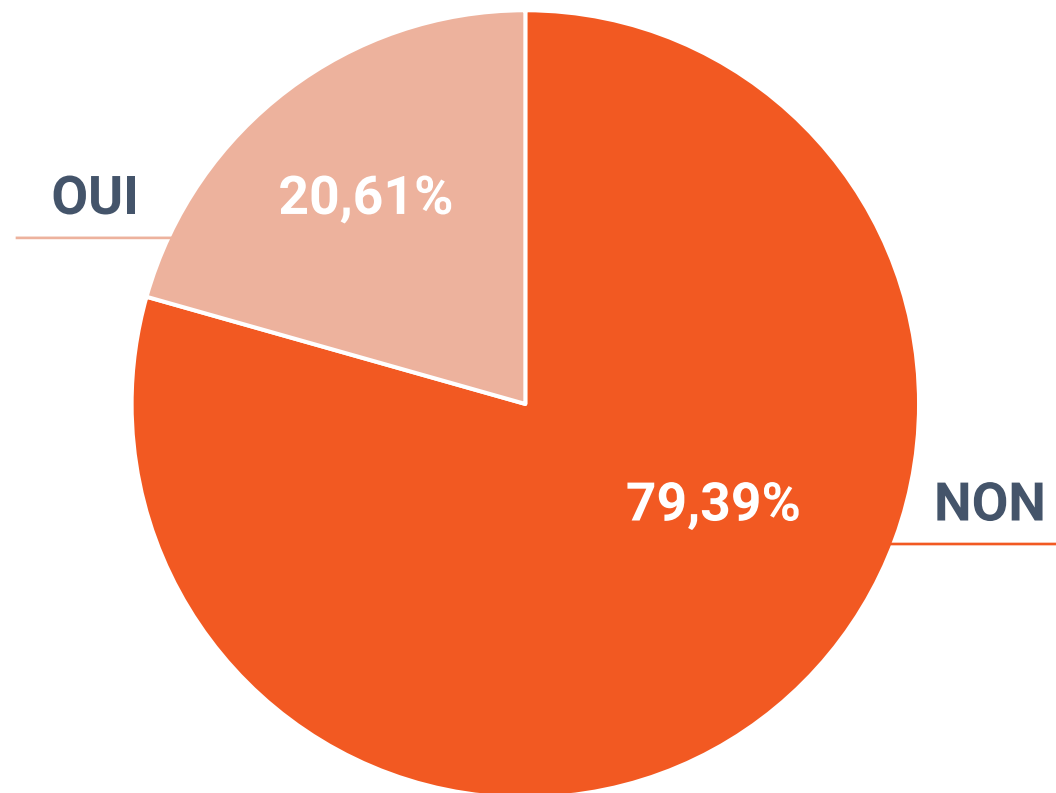
77%

Des TPE qui n'ont pas accès au fond de solidarité c'est à cause des modalités d'application encore trop restrictives de la mesure (plafonnement des bénéfices, sectorisation par code APE, oubli des jeunes sociétés et de ce certains types de statuts comme la SASU).



As-tu souscrit un PGE ?

Question fermée Oui / Non - Date de référence : Novembre 2020



L'ACTIVITÉ



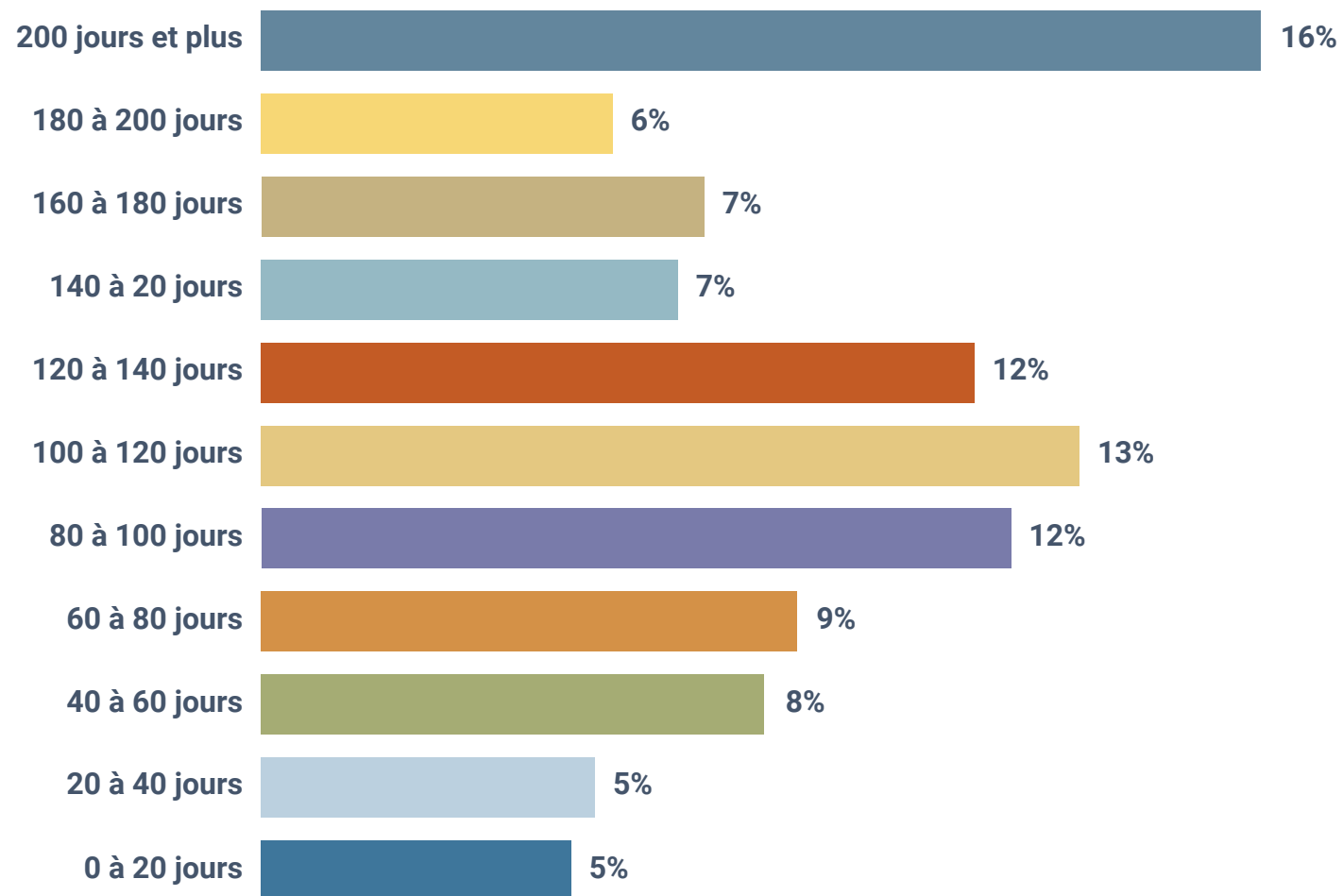
CUMUL DU VOLUME D'ACTIVITÉ POUR LES SALARIÉS EN CONTRATS COURTS

**CDD/ CDDU Régime Général
& Intermittents du spectacle**



Combien as-tu travaillé de jours en 2019 ?

Question à choix multiples – Une seule réponse possible – Cumul des réponses des contrats courts du régime général et intermittents du spectacle -- Date de référence : Novembre 2020



CHIFFRE CLÉ.

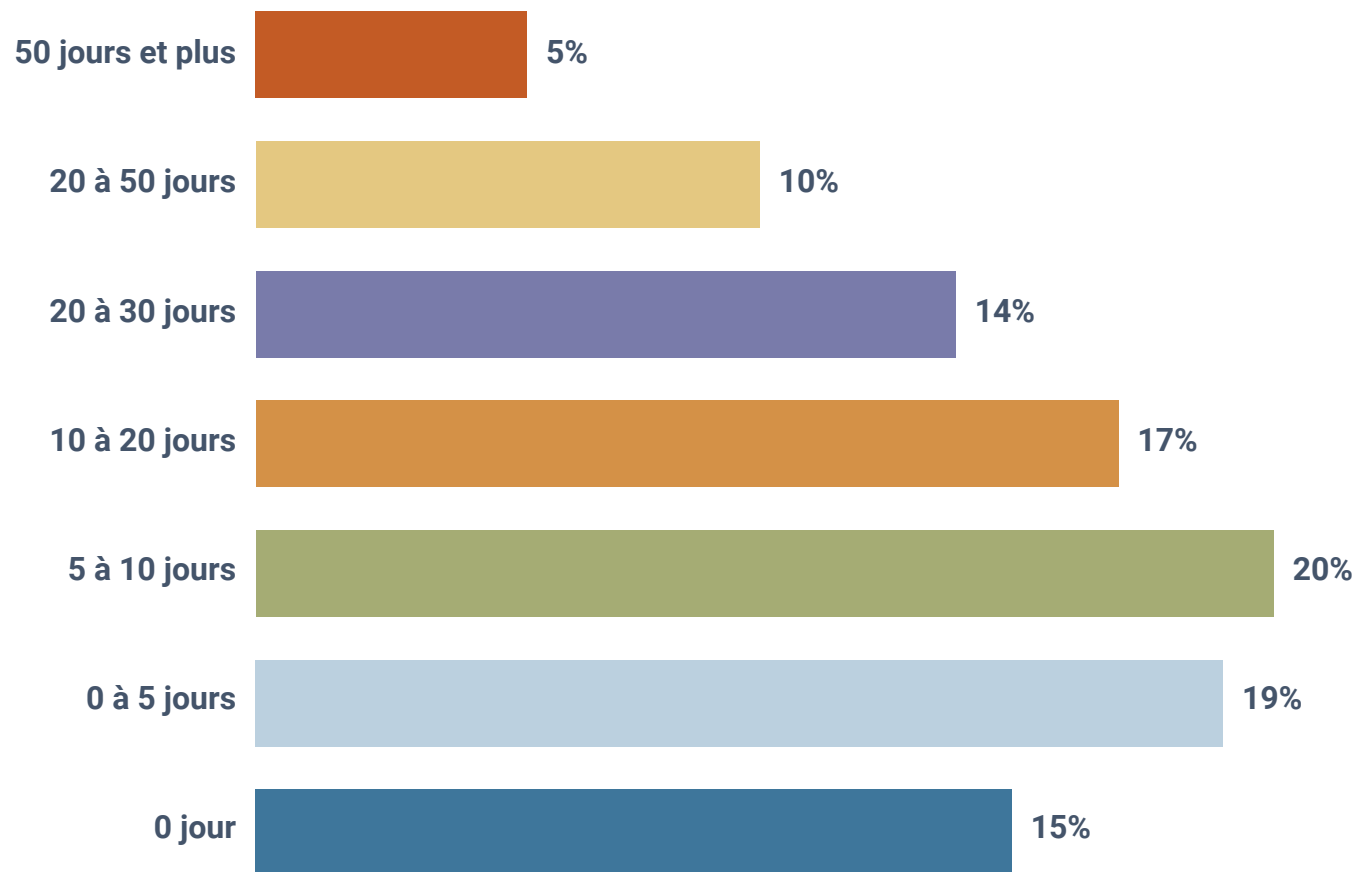
120 jours

C'est le nombre de jours médian travaillés par un freelance issu du secteur événementiel relevant des statuts de salariés en contrats courts (Régime général + Intermittent du spectacle).



Combien de jours as-tu travaillé depuis le 16 mars 2020 ?

Question à choix multiples – Une seule réponse possible - Date de référence : Novembre 2020



CHIFFRE CLÉ.

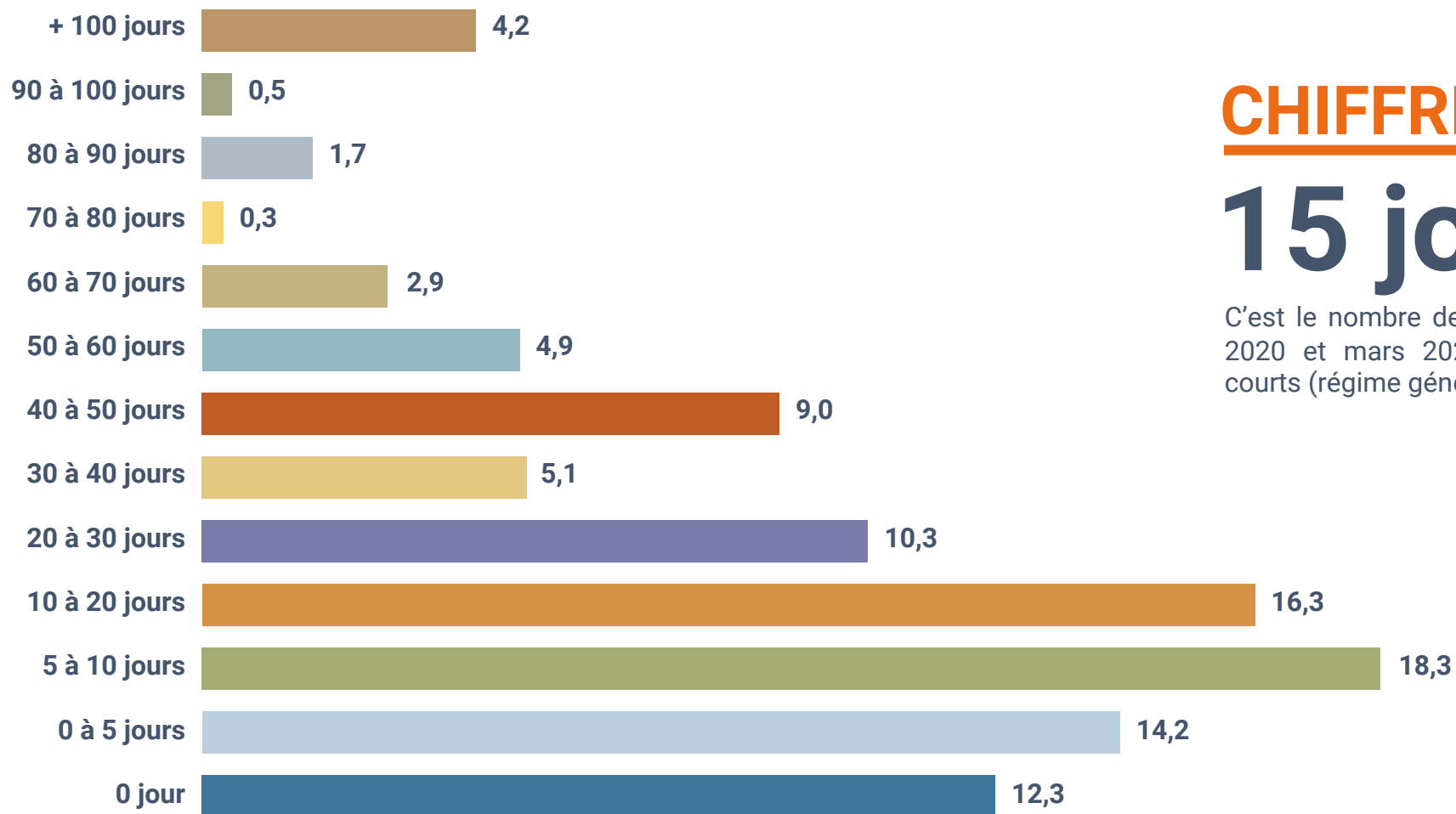
9 jours

C'est le nombre de jours médian travaillés depuis mars 2020 par les freelances en contrats courts (régime général et intermittent du spectacle)



Projection de jours travaillés entre mars 2020 et mars 2021

Cumul des réponses aux questions «Combien de jours as-tu travaillé depuis le 16 mars 2020 ? » et «Quelle est ta perspective de nombre de jours de travail d'ici mars 2021 ? » Calcul sur la base de la moyenne des réponses . - Date de référence : Novembre 2020



CHIFFRE CLÉ.

15 jours

C'est le nombre de jours médian travaillés entre mars 2020 et mars 2021 par les freelances en contrats courts (régime général et intermittent du spectacle)

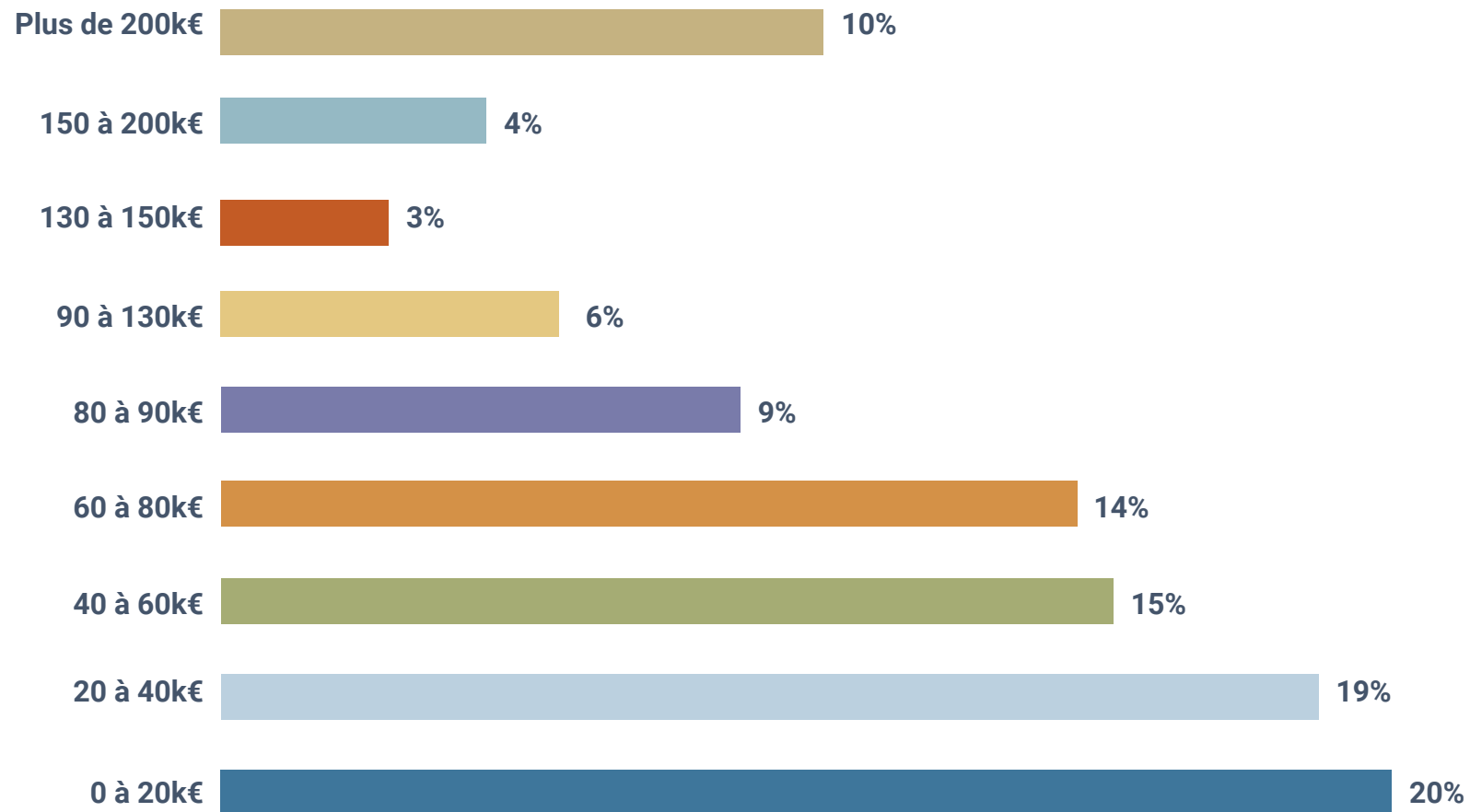


TPE & ARTISTES-AUTEURS



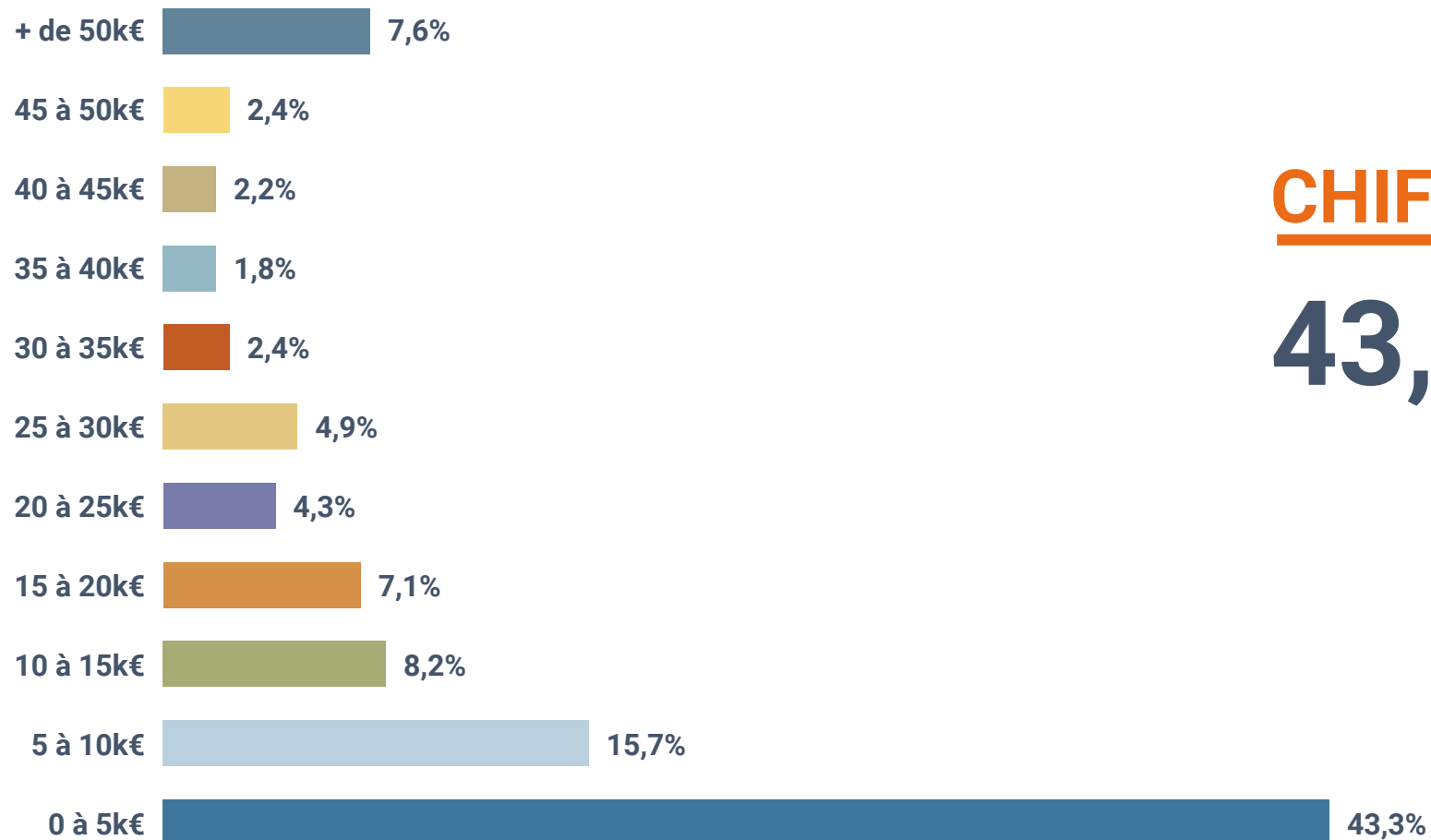
Quel a été ton CA en 2019 ?

Question à choix multiples – Une seule réponse possible - Date de référence : Novembre 2020



Quel a été ton CA depuis le 16 mars 2020 ?

Question à choix multiples – Une seule réponse possible - Date de référence : Novembre 2020



CHIFFRE CLÉ.

43,3%

Des freelances en TPE ont eu depuis mars 2020 un CA inférieur à 5k soit au mieux 555 euros de CA / mois.



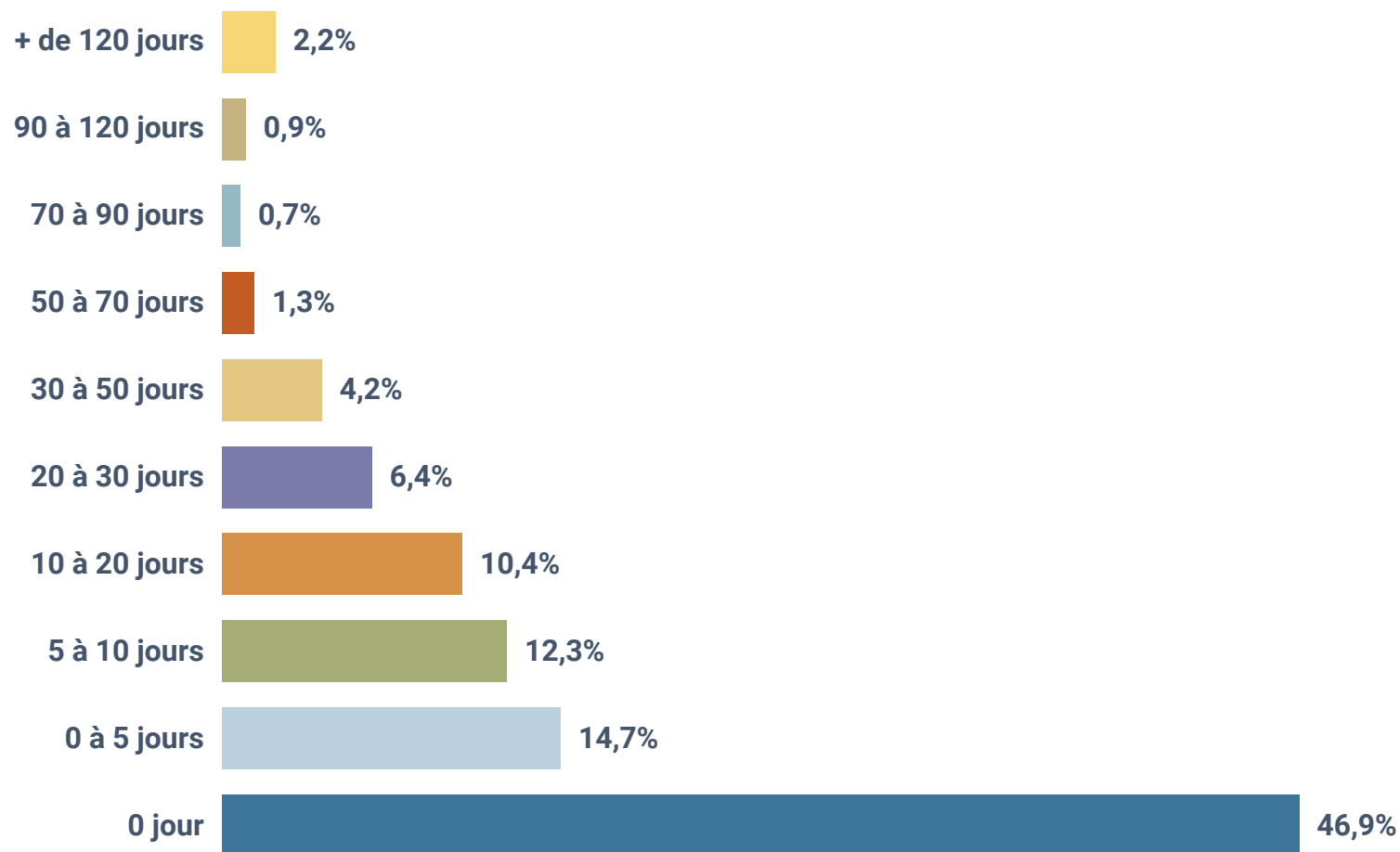
PERSPECTIVES > MARS 2021

TOUS STATUTS CONFONDUS



Quelle est ta perspective de nombre de jours de travail d'ici mars 2021 ?

Question à choix multiples – Une seule réponse possible / TOUS STATUTS CONFONDUS - Date de référence : Novembre 2020



CHIFFRES CLÉS.

46,9%

Des freelances, tous statuts confondus n'ont aucune perspective d'emploi d'ici à mars 2021.

84,3%

Des freelances, tous statuts confondus ont moins de 20 jours de perspective d'emploi d'ici à mars 2021 soit un ratio au mieux 4 jours / mois.

NB : Il s'agit de perspectives d'emploi à la date du sondage pouvant se confirmer comme s'annuler.

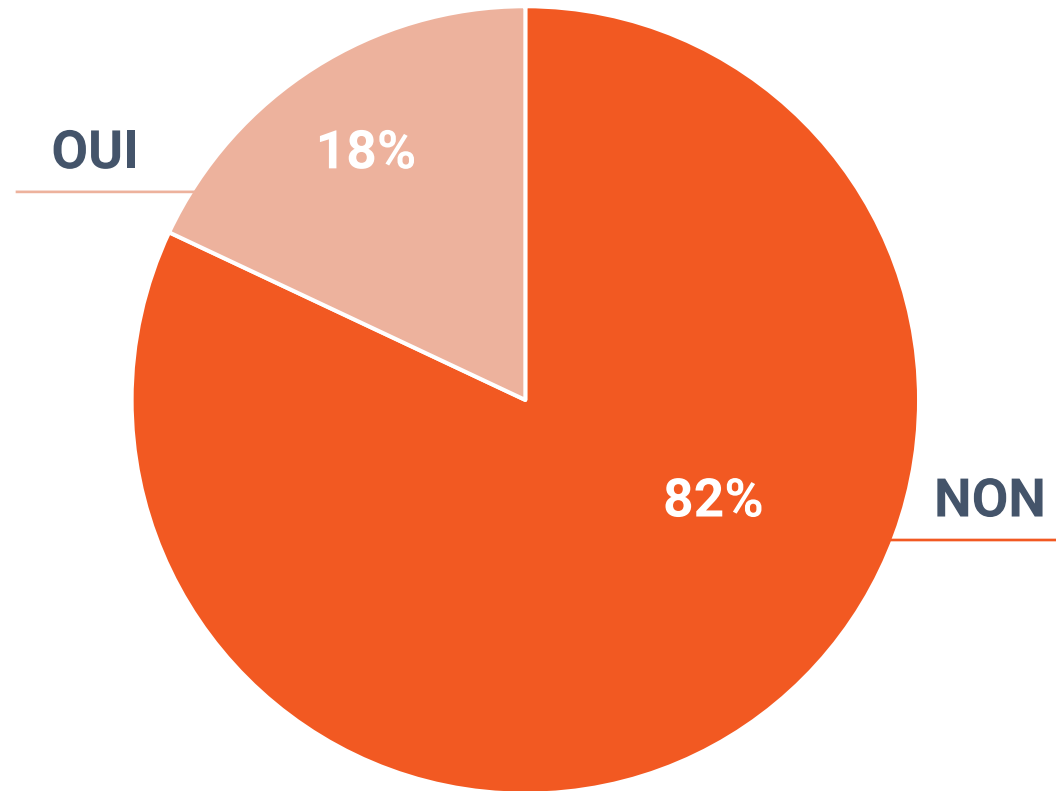


ALTERNATIVES DEPUIS MARS 2020



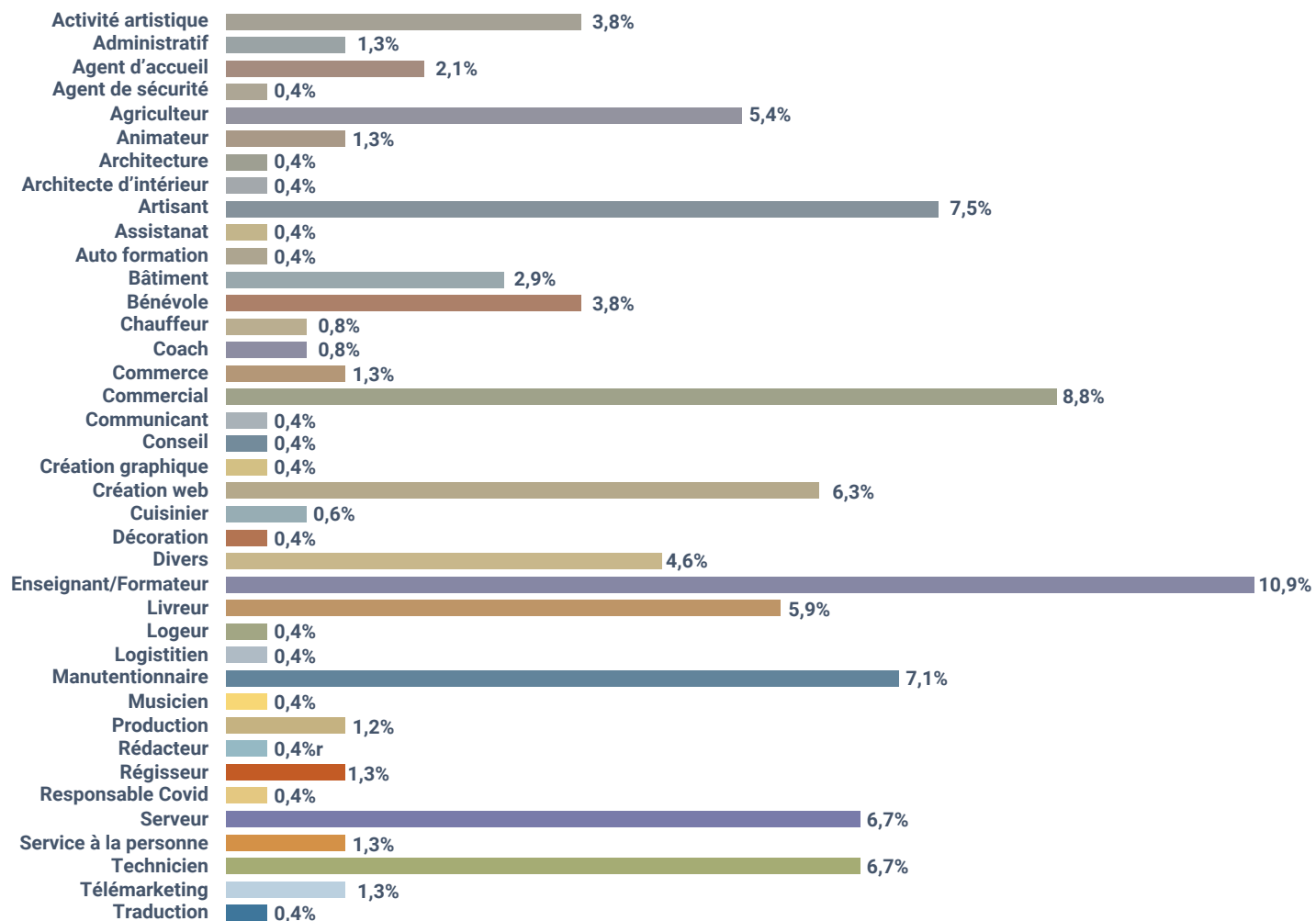
Depuis mars 2020, as-tu exercé un autre métier ?

Question fermée Oui / Non / TOUS STATUTS CONFONDUS - Date de référence : Novembre 2020



Si OUI, lequel ?

Question ouverte – Réponse spontanée / Regroupement de réponses pour traitement des données - Date de référence : Novembre 2020



CHIFFRES CLÉS.

53,9%

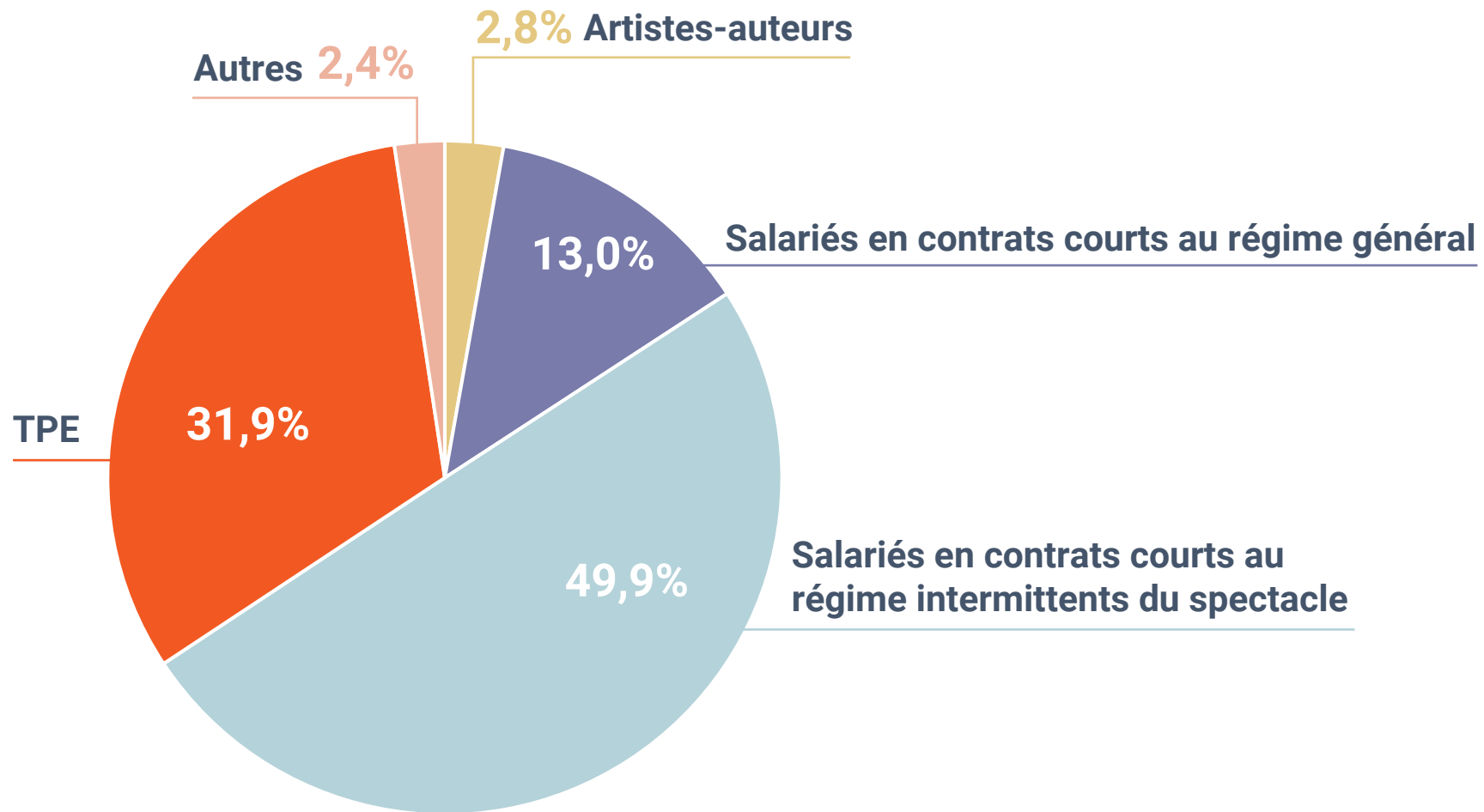
Des freelances, issus du secteur événementiel ayant exercé un autre métier l'ont fait au travers de jobs dits alimentaires.

11,7%

Des freelances, issus du secteur événementiel ayant exercé un autre métier ont opté pour un partage et transmission de l'expérience (formateur, coach...).



Répartition par statuts des répondants ayant exercé un autre métier depuis mars 2020



MERCI !

www.freelances-evenementiel.org
actu@freelances-evenementiel.org

